



FLASH INFO

CSE

cgtcpamloire@orange.fr

Voici un retour rapide des principales informations issues du CSE du mercredi 17 mai 2023 et aux questions / demandes de la CGT en attendant la rédaction du procès- verbal :

✓ Informations Direction

- visite du Directeur Général de l'Assurance Maladie et de son équipe le mercredi 24 mai, on vous en dit plus demain.
- Calendrier COG , vote du conseil de la CNAM au 1^E juin, la validation potentielle au 4 juillet. Le conseil est reporté au 4 juillet. Une rencontre régionale des Directeurs avec la CNAM se déroulera le 15 juin, le CSE de juin est avancé au 14 juin
- Plusieurs ateliers sportifs seront proposés aux agents en dehors des plages fixes. (nous aussi, regardez nos tracts)

✓ Bureau du Comité Social et Economique

Voir CR sur le site du CSE

✓ Situation des services

- Taux de décrochés : bas, c'est la faute aux congés !!
- Accueil : beaucoup d'assurés et pas assez d'agents, la faute à... il n'y aura plus de borne, remplacés par des PALS (poste Ameli libre service) et des totems
- FDS :correct
- C2S : point de vigilance
- BEN : rien à dire
- IJ : réduction du stock. Nous avons demandé où étaient les formations MATIS pour les agents.

✓ Infomation trimestrielles (1^{er} trimestre 2023)

Au 31 mars 672 CDI, 150 temps partiels, 9 apprentis, 3 intérimaires

✓ Consultation sur les orientations stratégiques de l'entreprise :

○ Axes stratégiques de la CPAM de la Loire 2023 / 2024

Les élus CGT rendent un avis négatif pour les raisons suivantes :

- Concernant le service rendu à l'assuré, la CGT fait le constat que rien ne change ; 1 assuré sur 2 n'a pas une réponse appropriée à sa question. La CGT ne peut se satisfaire du nombre constant de CDD en surcharge de travail alors que depuis plusieurs années le nombre d'agents titulaires diminue.
- La numérisation à marche forcée va éloigner les publics fragiles qui n'ont pas accès à internet. La seule solution pour la CGT est de pérenniser les CDD formés en CDI

○ **Orientation du plan de développement des compétences 2023 / 2024**

Pour les orientations du plan de compétences 2023-2024 les élus CGT rendent un avis négatif pour les raisons suivantes :

- Le plan de formation découle de la stratégie de la COG à laquelle la CGT n'adhère toujours pas
- Le distanciel reste top présent dans les formations ce qui va à l'encontre d'une intégration réussie et de l'appropriation de la culture institutionnelle.

✓ **Consultation relative à la politique sociale de l'entreprise (1^e volet) :**

Les invalides sont sortis des chiffres pour le calcul des indicateurs.

729 agents au 31 décembre 2022 au lieu de 796 fin 2021, une sacrée chute !!!

11 démissions en 2022 et ce sera intéressant de connaître leur ancienneté et le motif !!

20% de l'effectif en temps partiel

11% de l'effectif

Avis rendu au prochain CSE

✓ **Etat d'avancement de la démarche RH - Téléconseillers de plus de 5 ans**

Cela rejoint notre question « Combien reste-t-il d'agents ayant plus de 5 ans d'ancienneté à la PFS ? Où en sont les entretiens en cours ? Que propose-t-on aux agents dans cette situation ?

22 agents sont concernés, 5 sont passés d'emploi partagé à 100% dans un autre service. 1 article 35, 2 prises de poste dans un autre service. Sur les 14 restants, 1 arrêt long durée, 1 congé maternité, 1 souhaitant évoluer hors CPAM, 1 repositionnement en cours à la suite de l'avis du médecin du travail, 3 semblent désirer rester à la PFS.

A suivre de près !

✓ **Information sur la mise en place de l'outil STEC**

Il va permettre de mesurer l'impact des campagnes des DAM sur les Professionnels de santé. Apparemment pas de flicage, pas de sanction, plus d'accompagnement...

✓ **Les questions des élus CGT :**

Gestion du personnel

- **Suite à l'augmentation du SMIC, y-a-t-il des salariés dont le niveau de rémunération se trouvera en de ça du SMIC ? Dans l'affirmative, combien de salariés sont concernés ? :** normalement il n'y a personne !
- **Service C2S / MAS : Où en est-on de la charge de travail du service C2S/MAS puisqu'il a été nécessaire d'avoir un renfort en CDD ? L'automatisation n'a-t-elle pas l'effet escompté : augmentation de la charge, renforcement d'1ETP par la création de 2 emplois partagés**
- **Postes informatiques :** les disques durs des anciens postes sont détruits et le reste des ordinateurs est remis à des sociétés de recyclage.
- **Serait-il possible de mettre du gel désinfectant à disposition dans les toilettes :** si besoin faire un ticket !

Questions diverses

- **Demande du nombre d'agents n'ayant pas de Visites médicales : embauche et reprise :** réponse à venir

- Site le plus près de l'habitat de l'agent en cas de recrutement : non
- Amiante à Roanne : des amas sont déposés sur le parking, demande d'évacuation rapide :
- Repas de convivialité : si c'est le soir, pas d'heures offertes !!!

Vous pouvez nous faire part de vos questions et/ou interrogations sur la boîte cgtcpamloire@orange.fr

Restons mobilisés pour la défense de nos retraites, de nos emplois !

Rejoignez **le syndicat qui défend les intérêts des salariés**

BULLETIN DE CONTACT

NOM - Prénom :

Adresse :

Tél
.....

à remettre à un(e) Militant(e) CGT CPAM LOIRE
cgtcpamloire@orange.fr

